

Lycées professionnels

L'enseignement professionnel dans la tourmente

Le SNUEP-FSU tiendra son troisième congrès à Granville du 31 mars au 4 avril. Un temps fort pour le syndicat de l'enseignement professionnel de la FSU au moment où réductions budgétaires, plans régionaux de formation et décisions ministérielles se conjuguent pour fragiliser encore les formations dans les lycées professionnels publics.

L'annonce de la généralisation du bac pro trois ans (et son corollaire la suppression de formations BEP !) n'avait pas été un coup de tonnerre dans un ciel serein. Déjà concurrencé par l'apprentissage dans les régions, l'enseignement professionnel est directement menacé par la conjonction d'une politique éducative régressive et par la réforme annoncée de la formation professionnelle. Les milliers de suppressions d'emploi dans l'éducation du budget 2007 se sont concrétisés : fermetures de postes et de sections dans les LP comme dans le reste du second degré, réduction des postes aux concours, justifiant la mobilisation du 18 mars. Mais au-delà même des suppressions de postes qui devraient se poursuivre et s'amplifier au titre du « ne remplacer qu'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux », ce sont les changements d'objectifs du système éducatif qui vont percuter l'enseignement professionnel. Ces vingt dernières années ont vu une pression sociale continue pour augmenter la durée de scolarisation, la possibilité pour tous les élèves de poursuivre au-delà du collège, une aspiration générale à

des passerelles entre formations. L'« apprentissage-junior » n'a pas fonctionné comme prévu : résistance des parents à l'éjection précoce du collègue mais aussi résistances des entreprises à prendre en charge des élèves en grande difficulté. La remise en cause de l'école maternelle, des aides à l'école primaire, du collège pour tous, dessinent un paysage scolaire de tri et de relégation accentués. Quels seront les futurs élèves de LP ?

Une réforme libérale

La ministre de l'Economie et de l'Emploi prépare activement une réforme de la formation professionnelle, Fillon l'a confirmé comme un objectif de son gouvernement. Un projet qui fait écho à l'objectif libéral de passage de la qualification par l'Education Nationale à la certification par des organismes extérieurs, mais aussi à une formation des salariés conçue comme un continuum entre formation initiale et formation continue des salariés (la FPTLV : Formation professionnelle tout au long de la vie) qui pourrait conduire à affaiblir la formation initiale au nom d'un droit à formation « différée ».

Un congrès pour avancer...

Les lycées professionnels ont besoin d'un outil syndical efficace dans la première Fédération de l'Education : la FSU. Il reste beaucoup à construire, le SNUEP a encore du mal à prendre toute sa place dans un paysage marqué par l'héritage d'un syndicalisme corporatif et sectaire. Pour la première fois depuis son existence, deux listes ont été proposées au vote des adhérents du SNUEP. La liste UP, « Unité Pluralisme », regroupant Unité et Action, l'Ecole Emancipée et des militants ne se reconnaissant dans aucune des tendances de la FSU, est arrivé légèrement en tête devant la liste RPCA, « Rassembler pour Proposer, Unis pour Construire avec les Adhérents » conduite par un bon nombre d'« historiques » du SNUEP. Deux listes qui traduisaient surtout des différences d'appréciation sur le fonctionnement du syndicat et sa gestion au quotidien (voire les conflits de pouvoir !).

Que doit être le syndicat de l'enseignement professionnel de la FSU ? La liste UP propose un syndicalisme ouvert à tous les débats de société, dans une société qui conditionne tout autant l'acte d'enseigner que l'apprentissage de l'élève. Quelle est la place de l'enseignement professionnel dans une société où le profit et le capital règnent en maître sur les individus ? La nouvelle équipe mandatée par le congrès de Granville devra travailler collectivement pour être force de propositions et d'actions afin de valoriser et développer l'enseignement professionnel.

M. L.



Mettre en adéquation emploi (quels emplois ?) et formation est la ligne directrice de la politique ministérielle : suppression des formations ne répondant pas à un besoin du bassin d'emploi ; généralisation des BAC PRO 3 ans ; développement de l'apprentissage permettant de fournir en urgence de la main d'œuvre.

Mais si les lycées professionnels ont pour mission de former des futurs salariés, ils ont aussi et surtout pour mission de former des futurs citoyens. Les élèves doivent recevoir un enseignement leur permettant d'analyser la société dans laquelle ils évoluent. Or l'enseignement de la VSP (vie sociale et professionnelle) risque de disparaître. Il en est de même de l'HPS (hygiène prévention sécurité). Il faudra sans doute lutter pour que soient maintenus les enseignements qui permettent à l'élève de s'interroger sur des sujets touchant la santé, la citoyenneté et sa vie professionnelle future. Pourquoi les élèves de lycée professionnel n'auraient-ils pas droit à l'enseignement de la philosophie ? Le lycée professionnel, en appliquant le principe de laïcité qui veut dire séparation, doit protéger l'élève des contraintes du travail et du profit.

Faire en 3 au lieu de 4 !

Après deux années de BEP pour reprendre confiance en eux et consolider leur acquis, nombreux sont les élèves à vouloir poursuivre vers un BAC PRO. Mais, faute de place, un grand nombre n'y ont pas accès. Transformer la formation actuelle BEP 2 ans + BAC PRO 2 ans en BAC PRO 3 ans est la solution du gouvernement pour que plus de jeunes obtiennent un BAC. Pour l'élève, c'est 1 000 heures de formation en moins : il devra acquérir en 3 ans ce que ses aînés ont acquis en 4 ans. Seuls les plus « méritants » y réussiront.

Alors que des moyens devraient être mis



PHOTOS: M. MIGNEAU

à disposition des élèves en difficultés, les seules solutions proposées sont le redoublement, la possibilité de basculer vers l'apprentissage ou la réorientation en CAP. Les élèves qui ne pourraient pas suivre le cursus en trois ans seraient orientés vers un CAP. Or il n'existe pas de CAP dans tous les secteurs. Une réelle réflexion sur les passerelles doit être menée. Ces passerelles doivent permettre aux élèves en difficultés d'emprunter un autre chemin leur permettant d'accéder au même niveau de qualification et de connaissance et non pas servir de relégation vers des formations courtes, « vocation » que semble prendre le CAP.

Le gouvernement annonce un développement de l'apprentissage. L'état se désengagerait de la formation des jeunes en difficultés en les reléguant aux régions via l'apprentissage ? Pas seulement... On sait que, malgré des campagnes publicitaires en faveur de l'apprentissage, les lycées professionnels restent attractifs. Bien souvent, si l'élève fait le choix de l'apprentissage c'est par défaut, pour des raisons géographiques faute de formations publiques à proximité, mais surtout pour des raisons financières. La question devient criante pour les jeunes d'origine populaire dans un contexte social de précarité et de difficultés économiques accrues des familles. Pourquoi ne pas verser une allocation d'étude aux jeunes dès leur entrée au lycée professionnel ? D'autant que de plus en plus d'élèves de lycée professionnel effectuent des « petits boulots » qui génèrent fatigue et décrochage scolaire.

Apprentissage ?

L'apprentissage à bas niveau de qualification n'intéresse plus vraiment les patrons (même ceux du BTP !). On sait qu'il ne per-

Le BAP PRO 3 ans, c'est... « donner moins à ceux qui n'ont rien ! »

Les jeunes des Lycées Professionnels et des Sections d'Enseignement Professionnel sont bien souvent les mêmes qui habitent nos cités difficiles, nos banlieues, composent « la France d'en bas ». Par l'enseignement professionnel - malgré toutes ses imperfections et ses limites - nous arrivions à offrir à bien de ces jeunes une ouverture, un passage afin d'échapper à cette logique de marginalisation, cette mort sociale lente. Le discours du Ministère était de « donner plus à ceux qui en ont le moins » et voilà qu'on leur « ampute » leur formation de 25 % ! Comment vont-ils réussir en trois ans ce qu'ils avaient bien souvent du mal à obtenir en quatre ? Ces deux années de BEP qui leur permettaient d'en finir avec un échec scolaire annoncé était une véritable remédiation de leurs difficultés et l'étape nécessaire pour repartir vers un BAC. Ce sont eux qui vont être les premières victimes du passage au BAC PRO 3 ans ! Rejetés par le système, il ne leur restera plus que les CAP d'insertion (?) sans aucune poursuite d'étude possible.

Cette mesure sera vécue comme une frustration de plus en direction d'une population laissée pour compte. Ne nous étonnons pas si la haine de ce que représente l'Etat et qui a bien souvent agité nos banlieues, se tourne aussi contre nos lycées et leurs personnels !

Dans les AG lors de la grève du 20 novembre 2007, nulle part je n'ai entendu la liaison entre le mouvement social de la Fonction publique et ce qui se passait dans les cités et les banlieues (même si c'était avant « l'accident » de la mini moto). La régression sociale qui frappe le service public, en particulier celui d'éducation, touche en premier ceux qui en ont le plus besoin. Chaque fois que l'intégration des jeunes de nos cités recule (formation, logement, emploi) c'est un peu plus de fracture entre les quartiers, les populations.

Le mouvement syndical est-il muet face à cette situation qui, jour après jour, s'enkyste dans le paysage ? Les médias ont aussi leur part de responsabilité. S'ils sortent rapidement leurs caméras et leurs micros dès qu'une banlieue flambe, ils font peser un silence lourd sur cette modification fondamentale des possibilités de formation de cette jeunesse. Cela n'intéresse personne ! Il n'y a pas d'enfants de journalistes ou de cadres de la Nation dans l'Enseignement Professionnel !

Le règlement du problème des cités et de la banlieue passera aussi par l'amélioration de l'enseignement professionnel et ce n'est certes pas en généralisant le BAC PRO en 3 ans que nous avancerons dans le bon sens.

CHRISTIAN PÉRU, AIX-MARSEILLE

met pas de poursuite d'étude, qu'il ne s'adresse pas de façon égalitaire à tous les jeunes. Suivant que vous êtes une fille ou un garçon, suivant le milieu social dont vous venez, il vous est plus où moins difficile de signer un contrat d'apprentissage.

Ce sont les formations de niveaux IV

(bac...) qui se sont le plus développé ces dernières années dans l'apprentissage, ce sont celles qui sont privilégiées dans beaucoup de PRDF (Plan régional de développement des formations) et on n'y accède pas après une scolarité trop difficile. L'employabilité de futurs salariés passe pour le patronat par une solide formation de base !

L'enseignement professionnel peut et doit continuer à contribuer à l'élévation du niveau de qualification. Sa place est menacée, ses élèves aussi.

Continuer à se battre pour un enseignement professionnel public et laïque, c'est défendre le Service Public, c'est défendre l'avenir de milliers de jeunes. ●

MATHIEU LARDIER

